

CQP Agent techniques céramiques

RNCP27847 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	224
Code(s) ROME	H2803, B1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3238 — Industries céramiques de France
Date d'échéance	03/03/2020

Certificateur(s)

CONFEDER INDUSTRIE CERAMIQUES FRANCE · SIRET : 78466859200057

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries céramiques de France - Confédération des industries céramiques de France (CICF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le rôle de l'agent Techniques Céramiques est :

- D'assurer la prise en compte et de contrôler le respect des données céramiques établies.
- D'établir les informations céramiques nécessaires aux services de production dans leurs phases d'analyse.

Ses compétences s'articulent autour de 6 grands pôles d'activités :

- A1. Contrôler le processus de fabrication des produits céramiques
- A2. Produire et/ou rassembler les données nécessaires au contrôle du processus de fabrication céramique
- A3. Participer à l'adaptation du processus de fabrication céramique
- A4. Traiter les résultats des contrôles céramiques
- A5. Améliorer la qualité dans les industries céramiques
- A6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement dans les entreprises céramiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- C1. Vérifier l'enchaînement des étapes de fabrication et leurs points clefs
- C2. Contrôler le respect des consignes et modes opératoires
- C3. Participer à l'élaboration des modes opératoires et synoptiques en collaboration avec les différents ateliers et le service méthode
- C4. Effectuer et/ou collecter les contrôles des :
 - matières premières et matières d'œuvre,
 - réglages machine
 - conditions de fabrication
 - produits finis
- C5. Organiser ces indicateurs sous forme de tableaux et graphiques afin d'en permettre l'interprétation
- C6. Participer au contrôle statistique du procédé pour maintenir les caractéristiques des produits stables et conformes aux spécifications retenues
- C7. Afficher et archiver les résultats afin de permettre leur suivi

- C8. Mettre en place des actions correctives avec les services concernés en cas de dérive
- C9. Participer à l'adaptation des spécifications aux conditions de fabrication en concertation avec les différents services
- C10. Participer à la mise à jour des modes opératoires avec le service méthode et les différents ateliers concernés
- C11. Identifier les principaux défauts céramiques et déterminer leurs origines possibles
- C12. Résoudre des problèmes céramiques avec méthode avec les équipes concernées
- C13. Participer à la mise en œuvre de solutions
- C14. Identifier les dangers et les situations dangereuses liées aux activités de l'entreprise
- C15. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur

Blocs de compétences

RNCP27847BC01 — Participer à l'adaptation du processus de fabrication céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C9. Participer à l'adaptation des spécifications aux conditions de fabrication en concertation avec les différents services

C10. Participer à la mise à jour des modes opératoires avec le service méthode et les différents ateliers concernés

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27847BC02 — Améliorer la qualité dans les industries céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C11. Identifier les principaux défauts céramiques et déterminer leurs origines possibles

C12. Résoudre des problèmes céramiques avec méthode avec les équipes concernées

C13. Participer à la mise en œuvre de solutions

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27847BC03 — Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement dans les entreprises céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C14. Identifier les dangers et les situations dangereuses liées aux activités de l'entreprise

C15. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27847BC04 — Produire et/ou rassembler les données nécessaires au contrôle du processus de fabrication céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C4. Effectuer et/ou collecter les contrôles des :

- matières premières et matières d'œuvre,
- réglages machine
- conditions de fabrication
- produits finis

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27847BC05 — Contrôler le processus de fabrication des produits céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C1. Vérifier l'enchaînement des étapes de fabrication et leurs points clefs

C2. Contrôler le respect des consignes et modes opératoires

C3. Participer à l'élaboration et à la mise à jour des modes opératoires et synoptiques en collaboration avec les différents

ateliers et le service méthode

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27847BC06 — Traiter les résultats des contrôles céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C5. Organiser ces

indicateurs sous forme de tableaux et graphiques afin d'en permettre l'interprétation

C6. Participer au contrôle statistique du procédé pour maintenir les caractéristiques des produits stables et conformes aux spécifications retenues

C7. Afficher et archiver les tielafin de permettre leur suivi

C8. Mettre en place des actions correctives avec les services concernés en cas de dérive

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie et artisanat céramique, céramique sanitaire, céramiques réfractaires, céramiques techniques, vaisselle, carreau, poterie horticoles, poterie utilitaire, luminaire, matières premières céramiques. Entreprises généralement de type PME/PMI

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent de contrôle de laboratoire céramique.
- Agent de contrôle de production céramique.
- Assistant des techniciens et ingénieurs céramistes.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 216 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 112
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	15 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le président du jury est élu à chaque jury parmi et par les membres du jury, avec dans la mesure du possible une alternance de candidature entre le collège employeurs et le collège salariés

Nombre de personnes composant le jury : 4

Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50 % de représentants du collège employeur et 50% de représentant du collège salariés.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

IDEM

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27847/>